

Le Copechagnière



Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)



**Un chêne âgé de 1000 ans à la Copechagnière  
Notre ancêtre Paul Vachon pourrait l'avoir contemplé  
avant son départ pour la Nouvelle France**

Volume 17, numéro 1, mars 2015

## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente M <sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux .....	3
Autrefois La Copechagnière, par Monsieur Joël Léger .....	4
Un grand homme et industriel Beauceron, par Claude Vachon.....	22
Maurice Vachon d'Ascot Corner, par Colette Pomerleau .....	19
Quelques nouvelles de votre registraire M. Maurice Vachon.....	21
Saviez-vous que? .....	22
Espace publicitaire et recherche de commandites .....	22
Note de Léandre Vachon votre éditeur par intérim .....	22
Conseil d'administration.....	23



*Mot de la présidente*  
*M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux*

*Bonjour à tous et à toutes!*

L'hiver bât son plein. Les joies de la neige et des magnifiques paysages enneigés sont les nôtres. Finis les vœux de bonne année et les résolutions prises dans un élan de courage et de détermination!

En octobre 2014, je vous annonçais avec enthousiasme, en conclusion de mon mot d'ouverture, la contribution d'un nouveau membre de notre association de famille. Grâce à Internet, la terre de la Copechagnière nous parle par l'intermédiaire d'un amateur de ses chênes. Monsieur Joël Léger, membre de la Société d'histoire et d'études du pays Chalandais, de l'association «Mémoire des Chênes» de la Copechagnière, ayant découvert notre site, nous offre une participation au bulletin. Par son texte, il nous propose une riche description du village de notre ancêtre que vous lirez avec délice. Formidable aventure que celle de notre association lorsque nous partons ainsi à la découverte de notre histoire en remontant jusqu'à la France médiévale.

Je me réjouis aussi que notre association ait été sollicitée pour faire partie du grand projet de la Société de généalogie de Québec, celui de L'armorial du Québec. En effet, le comité d'héraldique a entrepris de réaliser un Armorial du Québec sous la forme d'une banque de données sur les armoiries en usage au Québec, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Pour élaborer le volet contemporain, la Société de généalogie a communiqué avec nous pour obtenir des informations, des illustrations et enfin, l'autorisation d'utiliser nos données à des fins de diffusion. Nous avons répondu à la demande afin que notre blason soit répertorié dans L'armorial du Québec. Voilà une reconnaissance de notre vie associative qui nous conforte dans action de promotion de notre famille.

Comme à chaque année, la Fédération qui regroupe les associations de famille organise le Salon du patrimoine familial qui se tient au centre commercial Laurier à Québec.

Nous nous préparons à enrichir à cette occasion notre réseau de contacts avec les autres associations de famille et à accueillir de nouveaux membres dans nos rangs. Venez nous encourager et partager avec nous cette rencontre qui nous fera revivre cette année l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France il y a 350 ans.

À la suite de notre rassemblement, je vous avouais me réjouir du nouvel apport que représentait l'arrivée parmi nous au conseil d'un nouveau membre et que je souhaitais profiter de l'enthousiasme suscité par cet événement pour mener à bien nos projets. Eh bien voilà que le projet de se réunir cette année sur une terre que notre nouveau membre du conseil nous fera connaître témoigne de ce nouvel élan. Le village d'Ascot Corner dont notre administrateur a été d'abord conseiller pendant 4 ans, puis maire de 1985 à 1989, sera notre lieu de rassemblement. Nous découvrirons ensemble comment les Pomerleau ont contribué au développement de cette municipalité. Je vous y attends!

Toujours fière et laborieuse.



## Autrefois, la Copechagnière

Par Joël LEGER,



*Chêne en bordure du château de la Viollère et le ruisseau La Quanquèse*

L'étymologie du nom de **Copechagnière** à l'aide du patois vendéen : Coper pour couper, Chagne pour chêne. Couper du chêne. Dans quelques documents anciens, nous trouvons : « Coupechagnière, Coupe- Chaignée, Coupe chaignaire ». Cette petite bourgade dut, en effet, son origine à quelques cabanes que des bûcherons élevèrent à l'extrémité de la forêt de Grasla, qui se trouve sur son territoire. Cette paroisse ressortissait de la justice féodale de la baronnie de Montaigu, et que lorsque Louis XI en fit, en 1473, l'acquisition du seigneur de Belleville, ce dernier se réserva quelques paroisses dont la Copechagnière.

Depuis le **Moyen-âge**, une obligation féodale au mois de mai, était des planter des chênes dans ces terres marécageuses. Les jeunes gens dits bacheliers étaient les principaux acteurs de la fête et donnaient lieu à de grandes réjouissances dans les campagnes autour de la Copechagnière. Le bourg de la Copechagnière est établi au confluent de deux ruisseaux, la Quanquèse traverse et le Bouveau borde ; ces deux ruisseaux vont se jeter dans la Petite-Maine, auprès de Saint-Georges-de-Montaigu. En raison de sa situation, ce bourg était souvent inondé et devenait comme inhabitable quand le recalage des canaux n'avait pas lieu en temps opportun, c'est ce qui arriva notamment vers 1750 et probablement avant. Jusqu'en 1849, les habitants du bourg souffrent des eaux, situés dans un lieu bas et environné de toutes parts de terres qui sont beaucoup plus hautes que la situation du dit bourg, l'été il y a beaucoup d'eau dans la majeure



partie du bourg, même le prêtre faisait le Saint- Sacrement à cheval en sortant de l'église . Les rues du bourg, anciennement pavées de buches, ont été aménagées, les seuils d'entrée des maisons en pierres rehaussés. Cet amas d'eau causé par le défaut d'un recalage du canal et qui n'a été déplacé qu'en 1878. La population en 1600-1700 n'était que de 150 habitants. Quelques habitations étaient en pierre, mais beaucoup étaient probablement en charpente bois, recouvertes de planches ou des branchages de genêts des landes pour les bûcherons et journaliers comme nous avons reconstitué un village dans la **forêt de Grasla**, sur notre commune voisine « Les Brouzils ».



*Cabanes et la pierre plate druidique de la forêt de Grasla*

On remarque, au centre de la forêt, une pierre énorme, espèce de dolmen ou pierre plate, élevée par les Druides. Six blocs de quartz blanc, ainsi que le dolmen lui-même, sont placés symétriquement, affectant la forme de pourceaux couchés.

Ce refuge fût célèbre pendant les guerres de Vendée, construit en 1793, servit pendant la Révolution, d'asile à un grand nombre de familles vendéennes, près de 2000 personnes. Des branches, appuyées sur les troncs des arbres et supportées par de forts pieux, formaient la charpente de chaque habitation ; d'autres branches, entrelacées et tapissées de mottes de gazon, servaient de murs. Les cabanes, alignées sur plusieurs rangs, présentaient l'aspect de rues pavées d'une herbe courte et épaisse. Au-dessus les grandes branches des chênes touffus, s'élevaient en dôme et protégeaient la ville contre les ardeurs de l'été et les vents orageux de l'hiver. Dans cette retraite impénétrable, on trouvait une église, des marchands, des boutiques. Les mariages s'y célébraient, 20 enfants y recevaient le baptême et tandis que toute la Vendée était couverte de feu et de sang, un petit coin de la forêt jouissait encore, au milieu du bocage, d'une apparente tranquillité qui lui faisait concevoir des jours meilleurs.

Mais revenons en 1650, au moment du départ de Paul Vachon pour votre grand pays. Ce qu'il a pu connaître, les vieilles pierres, les lieux qu'il a pu fréquenter.

Le **château de la Violère** ou Violère, autrefois la Fontenelle-Hugo, était en 1408 une gentilhommière appartenant à la famille Hugo (1408-1473), puis la famille de La Fontenelle (1507-1737).



*Château de la Viollère*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de la Copechagnière (Les Fontenelles de la Viollière, les Durcat de Puytesson, les Marchigay et les Guyard) furent très proches du protestantisme et impliqués dans les guerres de religions. Les tanneurs de la paroisse étaient en relation d'affaires avec les villes de Nantes et la Rochelle.

**L'église** connue depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, quelques pierres de base existent encore aujourd'hui, mais reconstruite en 1886, était sous la nomination du Prieur des Brouzils. En 1553, il y avait 8 prêtres, une

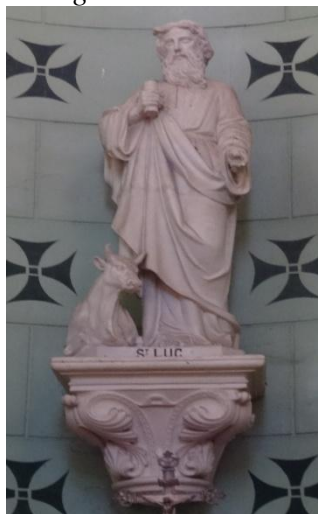
chapellerie et une recette des impôts. L'église de la Copechagnière est sous l'invocation de Saint-Jean l'Évangéliste ; elle n'offre rien de remarquable que sa propreté, sa simplicité et la solidité de ses murs qui ont, en quelque endroit, jusqu'à cinq pieds d'épaisseur. Avant la Révolution, c'était une cure régulière, ou plutôt un prieuré de l'ordre de Cluny, à la nomination du prieur des Brouzils qui représentait l'ordre dans ces contrées. On peut lire la chartre de fondation que nous avons donnée pour Notre-Dame des Brouzils, et les mêmes raisons militent pour faire croire que ces deux paroisses avaient et la même dépendance et les mêmes patronages séculiers. Si dans les derniers temps la nomination de la cure de la Copechagnière était arrivée aux religieux de Saint-Jacques de Nantes, c'est que les moines des Brouzils s'y étaient retirés, parce que ce couvent était dépendant de leur ordre. On montre encore l'emplacement de la maison prieurale, l'ancienne motte féodale et monastique d'une contenance de 12 ares, autrefois entourée de douves et communiquant au cimetière par un pont-levis ; les dépendances se nomment encore la Moinarderie, le pré aux Moines.



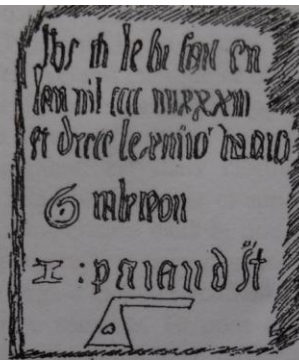
*Les douves et le mur du chemin de la forêt de Grasla construits derrière l'église par les moines.*



*La charpente de la nef de l'église porte l'inscription suivante : 13<sup>ème</sup> jour d'août 1473 (charpentiers Jalejeon et Ajaud). La paroisse de la Copechagnière avait pour patron secondaire l'Evangeliste Saint-Luc. Au jour de sa fête, le 18 octobre, existait un pèlerinage très fréquenté, les hommes apportaient pour offrande devant la statue Saint-Luc un coq blanc et les femmes une poulette blanche. Saint-Luc était médecin, et en rapport avec le coq d'Esculape, cette coutume originaire de Grèce ou de Rome, implore Saint-Luc contre les maladies.*



*Saint-Luc, l'église côté est , porche côté sud, pierre tombale de l'ancien cimetière ( 1500-1600)*



Explication

Jésus Marie je fu fait en l'an M.CCCC. IIIIXX : XIII : (1473 ou 1493) et drecé le XIII<sup>e</sup> jor d'aoust.  
G. JALEJEON.  
J. P AJAUD, fecit.

*Au bas de l'inscription était gravée la hache du charpentier Jalejeon, rappelant, très-inconsciemment sans doute, le souvenir du mystérieux sub ascia de l'antiquité.*

*Les piliers noircis de cette église, dont quelques-uns même disparus, semblaient témoigner que les protestants, à l'époque des guerres de religion, avaient essayé de l'incendier comme tant d'autres*

*La partie du poteau en bois de l'ancienne église portant les inscriptions se trouve en exposition à l'accueil de la Mairie de La Copechagnière*



*Dessin de l'ancienne église*



L'inscription  
Partie du  
mécanisme de  
l'horloge de l'  
église 1886

*Le mécanisme mécanique de la deuxième église (depuis remplacé par un mécanisme électrique). Aussi en exposition à l'accueil de la Mairie de La Copechagnière*



*A quelques kilomètres du bourg, un **chêne de 1000 ans**. À la limite de notre commune, le chêne – chapelle de la Chevasse. Il a mesuré 14,50 m de circonférence et atteignait 9,50 m de haut et 2 m en terre. Creux à l'intérieur, comme tous les arbres d'un grand âge, 2 sabotiers vinrent en jour s'y établir, et pendant de longues années on les vit y travailler sans relâche. Ce n'est qu'en 1911 qu'il fût aménagé en chapelle rustique dédiée à Notre-Dame du Sacré-Cœur de la Chevasse.*



L'année 1652, la réforme propagée et soutenue par les seigneurs du pays, avait fait d'assez nombreux prosélytes à la Copechagnière. Devenus les plus forts ou les plus hardis, là comme partout, ils voulurent faire la loi aux catholiques. La cour de Poitiers dut intervenir et elle les condamna le 28 mai 1652, à la requête de Pierre Moreau, habitant du bourg. Les registres de catholicité de la paroisse contiennent plusieurs abjurations de l'hérésie, ces premières abjurations précèdent habituellement des mariages contractés avec des catholiques en 1650 et 1652.

**Période de crise**, départ des Vendéens pour la Nouvelle-France : Nouvelle-France, Nouvelle-Angleterre, désignaient au 17<sup>e</sup> siècle, les pays d'Amérique du Nord, sur lesquels les 2 puissances impérialistes d'Europe portèrent leur compétition. La Nouvelle-France, grâce à Champlain, fut le premier territoire français en 1604, avec l'Acadie, et en 1608, avec le Québec et le Canada. Boston, qui deviendra la principale ville anglaise adverse, ne sera fondée qu'en 1630. Mais la France, devant la poussée colonisatrice nettement supérieure à l'Angleterre, perdra définitivement l'Acadie lors de la prise de Louisbourg en 1758, et tout le Canada lors de la prise de Québec en 1759. C'est cette période des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles que se situe l'émigration vendéenne, particulièrement audacieuse à cette époque, quand on pense aux longues, pénibles et dangereuses traversées de 3 ou 4 mois. Les vendéens partis à cette époque, 560 immigrants du Poitou et près de 5000 de France. La répartition se fait à travers presque toute la Vendée, avec une nette supériorité pour Fontenay-le-Comte, alors ville principale. Au moins 103 paroisses sont représentées sur un total de 295. Quel sentiment poussait ces jeunes hommes et femmes à une telle audace ? D'une façon générale et sans doute intéressée, le désir, pour de nombreux cadets de familles paysannes et nobles, de se tailler là-bas de nouveaux domaines. Cette colonisation à la française fut l'occasion de restaurer intelligemment le droit de propriété, ou de responsabilité, inauguré en France dans le Haut-Moyen-âge, et qui s'était perverti du 14<sup>e</sup> siècle. Mais il faut dire

aussi qu'une sélection s'était faite parmi ces jeunes, sanctionnée par Champlain et ensuite par Richelieu, dans le but de faire œuvre civilisatrice, en apprenant aux peuplades indigènes l'art de cultiver la terre et de vivre selon la Foi. Dans nos registres paroissiaux, nous noterons 2 départs de la Copechagnière ; celle de **Jacques THOMELET**, né de Jean et Catherine Badreau et **Paul VACHON**, né de Vincent et Sapience Vateau.

*En 1949, Monseigneur Vachon, évêque d'Ottawa est accueilli par une escorte de chasseurs à la Copechagnière, c'est une tradition vendéenne pour accueillir d'importantes personnalités.*



*Monseigneur Vachon, descendant de Paul Vachon parti au Canada en 1650. L'évêque est entouré du curé Levron, à sa droite et sur sa gauche de Bernard De Buor, maire de la Copechagnière. D'après le livre « Le canton de Saint-Fulgent, images d'autrefois 1900-1960 ».*

Quelques détails de mes recherches sur l'habitation de Vincent Vachon:

Il n'habitait pas dans le bourg de La Copechagnière, mais probablement chez sa belle-famille RABEAU (Rabréau) à la Normandelière. Vous pouvez consulter sur le site Google. Noté, qu'il y a une erreur, il faut chercher " la basse Normandelière " à la Copechagnière. Il y a inversement entre la haute et la basse Normandelière.

Ce village se trouve à 3 km du bourg. La Normandelière date de 1500, 3 grands bâtiments construits par des moines, entourés de douves. Les Calvinistes auraient formé des tailleurs de pierre, dont Paul VACHON. Cette propriété est aujourd'hui une ferme, son propriétaire fait des travaux pour restaurer tous les bâtiments.

Les "RABEAU" étaient domestiques aux services de cette propriété.

Cette propriété fut à des familles Calvinistes (protestantes) (une partie du bâtiment principal fut détruite pendant la guerre de Religion), puis à des seigneurs.



*Les photos : un écusson au-dessus de l'entrée serait de la Famille Darrot (Protestante), les fenêtres en pierres taillées (seul reste un mur, nous pensons que cette partie fut aussi incendiée pendant la Révolution) et la cheminée intérieure (logement des Calvinistes, puis des seigneurs-propriétaires).*



*L'annexe, un des trois grands bâtiments « peut-être le logement des Rabreau ». Vincent et Sapience pourraient avoir habité dans ce bâtiment chez sa belle-famille RABEAU (Rabréau). La rénovation de ce bâtiment est prévue pour 2016. On peut reconnaître ce bâtiment sur la photo de Google.*

Le 30 janvier 2015

**Joël LEGER**, 11 rue de la Quanquèse ,85260 La Copechagnière , France

*Membre de la Société d'histoire et d'études du Pays Challandais, de l'association « Mémoire des Chênes » de la Copechagnière.*

*Gérant d'un site sur l'aviculture vendéenne : <http://aviculture85.e-monsite.com>*

*NB : j'ai des cousins au Canada des familles JOUBERT et du Cardinal LEGER, alors permettez-moi de vous appeler mes cousins .*





## *Un grand homme et industriel Beauceron par Claude Vachon*

L'article qui suit est un résumé d'une présentation que j'ai (Léandre Vachon) préparé en 2006 suite à la publication du volume *Joseph Linière Vachon, un industriel tenace et audacieux*, par M. Claude Vachon son petit-fils. Historien de profession, Claude continue ses recherches afin de documenter la contribution de son grand-père à la communauté de St-Joseph de Beauce. L'article a déjà paru dans le bulletin de novembre 2006. Nous avons convenu de le publier à nouveau, pour inclure ses ajouts depuis la publication de son volume en 2006.

### **Joseph Linière Vachon** **Un grand homme et industriel Beauceron**

Je vous présente aujourd'hui un court exposé d'un Vachon qui a beaucoup contribué à l'industrialisation de St-Joseph-de-Beauce. Je dois ajouter qu'il fut épaulé par son épouse Elmina Giguère, originaire de Vallée-Jonction, et plus tard par ses enfants. Mais probablement plus important encore, il a su s'entourer de gens honnêtes et compétents qui, comme lui, ont développé un solide sens des affaires. Cette personne est Joseph Linière Vachon.



#### La découverte d'une passion

Linière est né le 7 octobre 1881 dans le rang de la petite Montagne ici à St-Joseph. Ses parents, Antoine Vachon et Sylvie Poulin, y étaient propriétaires d'une ferme. Linière n'a que 16 ans lorsque ses parents se donnent à leur fils aîné Dosithée (Odule) lors de son mariage avec Marie-Anne Lambert, le 12 octobre 1897. Bientôt, Linière quitte la ferme familiale pour aller vivre au village et travailler comme aide-menuisier à la réparation de granges. Comme bien d'autres de sa génération, il est allé à l'école pendant seulement deux ans; il savait lire, mais à peine écrire. Cependant, il maîtrisait bien les chiffres. Son fils Paul-Eugène mentionnait qu'il faisait mentalement de l'algèbre sans le savoir. Par exemple, par la logique de son raisonnement, Linière pouvait trouver une troisième donnée inconnue à partir de deux données connues, en trouver une quatrième à partir de trois données connues, etc. Cette logique de raisonnement lui permettra de très bien réussir en affaires. Quelques années plus tard, il ouvre sa propre boutique de menuiserie. Cependant, comme le travail ne vient pas toujours nécessairement à lui, il se rend chez les gens jusque dans les villages voisins pour effectuer des réparations ou pour construire de nouvelles bâtisses. C'est comme ça qu'il a fait la connaissance de sa future épouse, Elmina Giguère. Le couple se marie à l'église de l'Enfant-Jésus à Vallée-Jonction, le 7 juillet 1903. Ils auront 16 enfants, dont huit garçons.

Dès 1904, Linière achète le moulin à scie d'Amédée Groleau. Cependant, il voit déjà plus grand. Se basant sur ses connaissances et ses expériences en tant que menuisier, il réalise rapidement qu'en plus de scier du bois, il serait avantageux pour lui d'ouvrir une manufacture de portes et fenêtres. Alors, il agrandit le moulin en un édifice de 10 000 pieds carrés.

### La tuberculose s'empare de lui

En 1908, il doit s'éloigner de son travail, car il est atteint de la tuberculose. Cette maladie le talonnera le reste de sa vie. Mais s'étant entouré de personnes fiables, le moulin et la manufacture de portes et fenêtres continueront de produire sans trop de difficulté. Même éloigné de ses affaires, il prenait à cœur son métier d'industriel et employait déjà les moyens les plus modernes de l'époque pour atteindre sa clientèle et devancer ses concurrents.

Un journal de l'époque écrivait le 14 janvier 1909 : « Nous sommes heureux d'apprendre que M. Linière Vachon, industriel de St-Joseph, retenu à sa résidence par une maladie assez grave, est aujourd'hui en bonne voie de guérison. M. Vachon pourra vaquer bientôt à ses occupations ordinaires. »

Le rédacteur de l'article ajoute : « M. Vachon vient de faire éditer à nos ateliers un catalogue de tous les articles fabriqués à sa manufacture avec les prix y relatifs. C'est une amélioration que ses nombreux clients sauront apprécier et pour laquelle nous l'en félicitons. Il est le premier industriel de Beauce qui ait fait cette innovation. »

### Se diversifier pour progresser

Linière sait que pour progresser en affaires, il doit étendre ses champs d'activités. Il s'associe à plusieurs personnes et se lance dans l'achat de grandes superficies de terrains en lots à bois, une ressource encore très peu exploitée à cette époque dans la grande région de la Gaspésie et particulièrement dans la vallée de la Matapédia. À l'occasion, il se retrouve devant les tribunaux à l'issue de certaines transactions. Mais il n'est jamais condamné, ce qui prouve qu'il est un homme foncièrement honnête. Au fil des ans, il complète plusieurs transactions d'achats et de ventes de terres à bois dans le Témiscouata. De plus, dans le but d'alimenter son moulin en ressources premières, il exploite plusieurs terres à bois à St-Odilon-de-Cranbourne, à Ste-Justine, à Ste-Camille-de-Bellechasse et à St-Anselme.

Il écrira dans ses notes : « J'estime avoir assez de lots pour équivaloir à la grandeur de la paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce, y compris le village ».

### Premier incendie, première faillite

Un premier incendie! Il y en aura trois.

Le 24 mai 1921, la manufacture de Linière Vachon est la proie des flammes. Le feu rase tout : la manufacture, le bureau, la nouvelle machine qui n'était pas encore installée et les deux *chars* de bois qui étaient sur la voie d'évitement. Les pertes s'élèvent à 84 000 \$.

Trois jours plus tard, la reconstruction débute. Afin de ne pas priver la clientèle à cause du sinistre, deux ateliers sont installés temporairement pour continuer la production. La nouvelle bâtisse est complétée en deux mois. Durant la période de construction, le chiffre d'affaires est de 31 700 \$.

À cause de cet incendie, Linière doit déclarer faillite qui est rachetée par ses fils Marius et Uldéric. Linière reste à la barre et dirige la nouvelle entreprise désormais connue sous le nom de J. L. Vachon & fils. La compagnie redevient rapidement prospère. Il affirmera en l'espace de deux ans que « les créanciers ont été remboursés à 100 cents dans la piastre ».

### Un visionnaire

En 1926, Marius vend ses parts de la compagnie à son frère Uldéric qui devient alors le seul propriétaire. Linière en est toujours le gérant. En 1927, il doit s'absenter quelque temps de son travail en raison de sa maladie, la tuberculose. Il est de retour au travail à plein temps au début de 1928. Deux mois plus tard, il entreprend l'agrandissement de la manufacture. Cette fois-ci, c'est l'ajout d'une annexe de deux étages d'une dimension de 120' x 60' chacune. Il faut être audacieux ou visionnaire pour entreprendre un agrandissement de cette envergure en pleine crise économique. Linière sait qu'il pourra vendre sa production. En 1931, son fils Uldéric vend tous ses droits à sa mère Elmina Giguère. La manufacture garde toutefois le nom de J. L. Vachon & fils et Linière demeure toujours le gérant.

### Le feu fait toujours des ravages

Le 24 février 1936, la manufacture est complètement emportée par les flammes ainsi que le bureau, la chaufferie, la scierie et même la cour à bois. Les pertes s'élèvent à 108 000 \$. La compagnie reçoit 20 000 \$, soit un remboursement **inespéré** de l'industriel M. Édouard Lacroix de St-Georges-de-Beauce. Linière lui avait prêté cette somme en 1932. La reconstruction qui débute le 1<sup>er</sup> avril 1936 est complétée un mois plus tard. Près de 125 hommes y ont participé. Mais encore une fois, en raison des pertes encourues lors de l'incendie, la compagnie est de nouveau en faillite le 24 décembre 1936. Les créanciers acceptent un règlement à 0,10 cent dans la piastre. Dans ses notes, Linière écrira que tous ses ouvriers, le concordat (créanciers) et les frais du curateur ont été payés comptant. Il ajoute que la compagnie J. L. Vachon & fils a payé toutes ses dettes en l'espace de deux ans, encore une fois à 100 cents dans la piastre. Il ajoutera qu'aucun créancier n'a perdu un seul sou, protégeant ainsi la réputation de son industrie pour l'avenir.

Linière étant un homme avant-gardiste, sa manufacture est prête à augmenter sa production de façon exponentielle dès les débuts de la Deuxième Guerre mondiale en 1939. Mais un troisième incendie survient le 24 avril 1942. Tout y passe à l'exception du bureau, de la bouilloire et de deux bâtiments adjacents dont le revêtement extérieur est fait de briques. La nouvelle manufacture est complétée en deux mois. Cependant, le moulin à scie n'est pas reconstruit. Désormais, Linière achète le bois déjà scié. Cet incendie n'aura qu'un ralentissement temporaire sur la production.



La compagnie va encore de l'avant

Linière souligne qu'à cette époque, sa compagnie avait beaucoup de contrats de guerre et qu'elle a recommencé à opérer à peine 19 jours après le sinistre. À elle seule, la manufacture employait en 1947 près de la moitié des 211 ouvriers qui travaillaient dans les industries de la municipalité. Elle payait environ 50 % des salaires et produisait les 5/8 de la valeur brute des produits manufacturés à St-Joseph- de-Beauce.

À la fin des années 1950, Linière est souvent malade et délaisse progressivement la direction; il laisse plus de place à ses enfants. Joseph Linière est décédé le 3 janvier 1960. Ses funérailles furent grandioses.

La manufacture fermera ses portes au printemps 1965. Elle est de nouveau en affaires dans la même année, mais elle fermera définitivement quelques années plus tard.

Un homme hors de l'ordinaire

Revenons à l'homme : les succès en affaires de Linière Vachon sont remarquables. Il était intelligent, autodidacte et doué d'une personnalité hors de l'ordinaire. Sa formation scolaire se limitant à deux années sur les bancs de l'école, comment pouvait-il ainsi transiger avec les grands industriels du temps? Pour ce faire, il avait établi un réseau de représentants dont faisaient partie ses fils Paul-Eugène et Gilles qui avaient reçu une excellente éducation. Il était également un communicateur né pour aider d'autres gens d'affaires dans leurs idées afin qu'ils puissent les transformer en projets pour finalement les concrétiser, entre autres, M. Donat Gilbert, son concitoyen, un industriel qui le consultait régulièrement.

Les notes de Joseph Linière Vachon, que son petit-fils M. Claude Vachon a pu consulter, permettent de croire que Linière pensait qu'il aurait pu en faire beaucoup plus. Il écrivait : « Si cette maladie ne m'avait pas paralysé, j'aurais été un homme qui aurait fait sa marque comme homme d'affaires dans la vie. À cause des incendies de ma manufacture, j'ai été obligé de vendre plusieurs de ces propriétés et d'autres ont été vendues pendant mes faillites. »

M. Claude Vachon, historien de profession, est l'auteur de l'ouvrage dont j'ai présenté un bref exposé en 2006 lors du rassemblement annuel de l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) dernière rencontre annuelle et publié dans le bulletin le Copechagnière de novembre de la même année.

La présentation terminée, Gaston Vachon membre de l'association a mentionné que son père Joseph travaillait comme foreman (superviseur) à la manufacture de J.L. Vachon & Fils. Il explique que sa famille a habité le logement aménagé au-dessus du bureau de la manufacture, probablement durant les années 1936 - 1939. Par la suite la famille avait déménagé dans une maison située tout près de la demeure de Linière sur la rue Ste-Thérèse. De plus, selon les dires de sa mère, Marie-Claire Tardif, c'est à la suggestion de Linière que Joseph Vachon avait acheté cette demeure pour la somme de 200\$. Gaston ajoute que c'est lors du troisième incendie de la manufacture le 24 avril 1942 que son père avait attrapé une pleurésie qui l'a finalement emporté le 04 février 1943.

## L'élément manquant au texte cité ci-haut

*Par Claude Vachon*

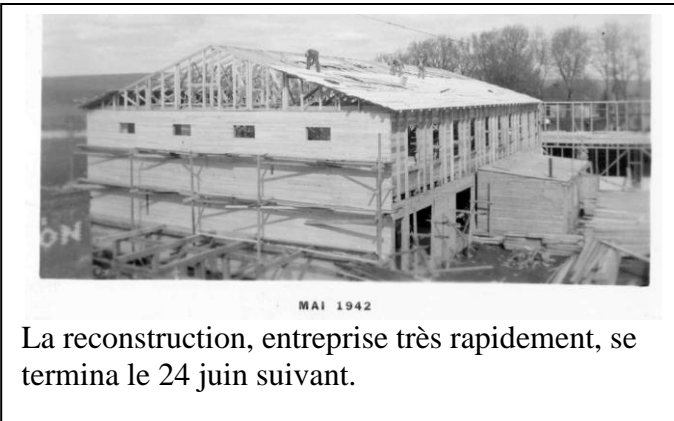
Lors de la rédaction de la biographie de mon grand-père, Joseph Linière Vachon, un industriel de Saint-Joseph-de-Beauce de 1907 à 1960, je relatais un incendie, le 3<sup>e</sup>, qu'avait subi sa manufacture en avril 1942. Ce sinistre avait été causé par un homme en état d'ébriété qui, jaloux du succès de cette entreprise grâce aux contrats de guerre qu'elle avait obtenus, craignait que cette réussite n'entraîne l'enrôlement des jeunes gens qui y travaillaient. Il me manquait tout de même l'élément qui avait poussé cet homme à commettre ce méfait.



Quelques années plus tard, j'appris, au cours d'une conversation avec un citoyen de Saint-Joseph-de-Beauce, un fait qui avait pu susciter une telle crainte chez cet individu. En 1942, alors que le Canada était en pleine guerre avec l'Allemagne nazie, les MP, les polices militaires, parcouraient les campagnes du Québec pour recruter de jeunes hommes pour le service militaire.



Un jour, ils se présentèrent au bureau de l'usine pour recruter les jeunes gens qui y travaillaient. Mon grand-père, protégea ses employés en précisant aux recruteurs que ceux-ci faisaient leur effort de guerre puisqu'ils travaillaient à confectionner les produits réclamés par le Ministère de la Défense du Canada. Ces produits servaient, entre autres, à l'aménagement des bateaux de guerre et aussi aux navires de transport, les fameux « Liberty Ships », qu'on construisait au chantier maritime de Lauzon.



La reconstruction, entreprise très rapidement, se termina le 24 juin suivant.

L'individu ayant eu vent de cette visite et n'en connaissant pas les résultats, prit sans doute panique et dans un état d'ébriété avancé mit le feu à l'usine. Mon grand-père fit reconstruire sa manufacture le plus rapidement possible ayant une main-d'œuvre abondante sous la main, ses propres ouvriers. Il put ainsi

honorer ses contrats de guerre et garder ses employés. Quant à l'incendiaire, il fut arrêté, poursuivi en justice et banni à vie de Saint-Joseph-de-Beauce.

### Texte de la Plaque commémorative de J L Vachon- septembre 2009



La plaque commémorative installée sur le lieu de l'ancienne manufacture à St-Joseph de Beauce et dévoilée le 13 sept. 2009.

Joseph Linière Vachon, homme d'affaires tenace et audacieux, a grandement marqué l'histoire industrielle de Saint-Joseph-de-Beauce et de la région.

Il a vu le jour en 1881 à Saint-Joseph et a grandi sur une terre située dans le rang de la Petite-Montagne, avec son père, Antoine Vachon, sa mère, Sylvie Poulin et ses frères et sœurs. La ferme familiale étant cédée à son frère aîné, Dosithée, il a quitté la maison familiale très tôt pour vivre sa propre vie. Instruit jusqu'en 2<sup>e</sup> année à l'école du rang, il aura néanmoins appris à lire et surtout à compter. Il fera carrière dans

l'exploitation et le travail du bois. Il ouvre, au village, sa propre boutique de menuiserie et va également de maison en maison pour effectuer leur entretien et leur rénovation. C'est ainsi qu'il rencontrera madame Elmina Giguère qu'il épousera en 1903 et avec laquelle il aura 16 enfants.

Dès l'année suivante, il achète le moulin d'Amédée Groleau, situé sur la rue du Moulin, qu'il transformera en 1907 en manufacture de portes et fenêtres. En 1910, il obtient le contrat de construction du collège des garçons, l'actuelle école Lambert. Ce sera le début de la fulgurante carrière de cet homme visionnaire.

Malgré une santé fragile et de nombreux obstacles, dont un procès retentissant qu'il gagnera en 1914, trois incendies majeurs de sa manufacture (1921-1936-1942) qui lui amèneront des

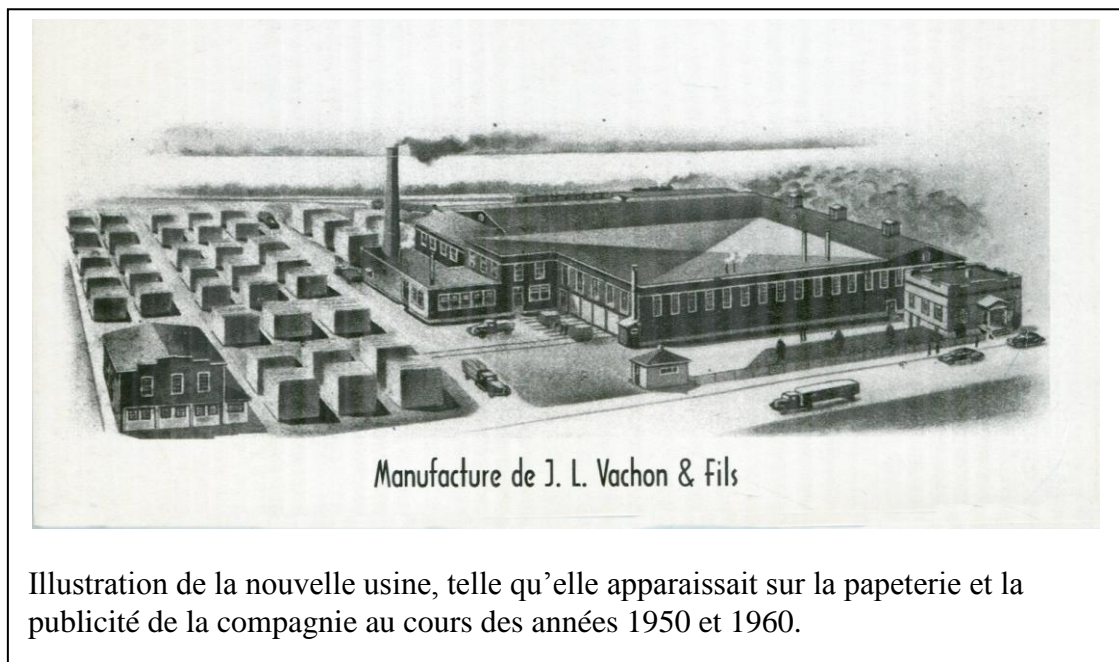


problèmes financiers, il a su, avec l'aide de ses fils, Uldéric, Robert, Paul-Eugène et Gilles, mener à bien son entreprise qui fut l'une des plus importantes de la Beauce de 1940 jusqu'au début des années 60.

Industriel avant-gardiste, il fut l'un des premiers de la région à s'équiper de technologies modernes, à présenter à ses clients un catalogue de ses produits et à créer un vaste réseau de représentants qui lui permettra de les vendre à travers tout le Québec et les Provinces maritimes, donnant ainsi du travail à des centaines de ses concitoyens.

Malgré les nombreuses difficultés qu'il a rencontrées, il fut reconnu comme un homme fier, généreux et doté d'un sens inné des affaires. Parmi toutes les qualités qui firent de lui un grand entrepreneur et aussi un grand homme, c'est probablement sa détermination extraordinaire dont il faut se souvenir.

Joseph Linière Vachon fut le tout premier des pionniers qui ouvrirent la voie à l'industrialisation de Saint-Joseph-de-Beauce, ce qui en fait aujourd'hui une ville prospère où il fait bon vivre.





*Maurice Vachon dit Pomerleau d'Ascot Corner  
par M<sup>me</sup> Colette Pomerleau historienne*

Comme tous les VACHON et tous les POMERLEAU d'Amérique, Maurice Vachon dit Pomerleau est un descendant du notaire Paul Vachon, qui fut le premier de la lignée à traverser l'Atlantique vers 1650, pour venir s'établir en Nouvelle-France. La filiation paternelle passa ensuite par Noël et Noël fils, puis par Étienne et Étienne fils, époux de Angélique Marcoux. Ce couple-ci s'installa à Sainte-Marie de Beauce où il s'était marié en 1775, et le dernier de leurs enfants, Louis, fut le père d'Abraham Vachon dit Pomerleau. Celui-ci, né en 1822 à Sainte-Marie, fut *charron* de son métier, c'est-à-dire qu'il construisait des charrettes qu'il allait vendre ensuite dans les villes et les villages. Il semble que sa petite entreprise allait bien et qu'elle l'amenait à voyager au loin, car c'est à Longueuil qu'il rencontra celle qui allait devenir son épouse. En effet, le 12 août 1845, Abraham épousait Flavie Minville de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil. Le jeune couple revint ensuite à Sainte-Marie où il s'établit sur une terre du rang 1, appelé aussi rang de la «grande ligne», et qui sépare les municipalités de Frampton et de Saints-Anges. Dernier-né de leur famille qui comptait 10 enfants, Maurice naquit le 19 mai 1872 à Sainte-Marie. Le 15 février 1904, il épousait Diana Binet, fille de François et de Célianire Rancourt, demeurant dans la paroisse de Saints-Anges. L'année suivante, probablement au mois d'août 1905, il y eut une grande fête pour souligner le cinquantième anniversaire de mariage d'Abraham et de Flavie. Malheureusement, Abraham décéda le 7 octobre suivant à l'âge de 85 ans. Maurice, qui hérita de la terre paternelle, demeura et travailla sur cette terre durant quelques années, jusqu'à ce qu'il réalise qu'il pouvait peut-être trouver ailleurs une terre offrant de meilleures possibilités pour l'avenir de ses enfants. C'est dans un petit village dont le paysage environnant lui rappelait les douces collines de Sainte-Marie que Maurice trouva cette occasion. En 1911, il achetait donc la terre de Médéric Brault, située au cœur du village d'Ascot Corner, sur le rang 1, pour la somme de \$ 3,600. À leur arrivée à Ascot Corner, Maurice et Diana avaient déjà 4 enfants : Aimé, Alexina, Joseph, et Annette, et un cinquième, Jean-Émile, était en chemin. Vinrent ensuite Noël, Jeanne, Agathe, Wilfrid et Bernard. Excepté Aimé et Bernard, tous les

autres enfants de Maurice et de Diana se marièrent et eurent des familles qui prospérèrent dans les Cantons de l'Est, particulièrement autour de Sherbrooke.

Établis au village à deux pas de l'église et du presbytère, ainsi qu'à quelques milles de la grande ville de Sherbrooke, Maurice et Diana eurent donc l'occasion de se mêler à la vie religieuse de leur nouvelle paroisse. En 1921, on retrouvait Maurice élu marguillier pour une période de trois ans. Il consacra aussi de son temps à la commission scolaire en tant que commissaire d'école, et en 1933-34, il était élu au poste de conseiller municipal.

Après une vie de travail qui avait été ponctuée de quelques épreuves, tel un incendie, le décès d'une petite fille et la maladie d'un autre de ses enfants, Maurice s'éteignait en 1947, à l'âge de 74 ans, des suites d'une urémie. Son épouse Diana, petite femme toute en douceur qui était née le 31 mars 1882 à Saints-Anges, le rejoignait dans l'au-delà en 1968, à l'âge de 86 ans. Maurice et Diana, on se souvient de vous.

Colette Pomerleau, arrière-petite-fille.



#### Photo des démarches officielles pour l'AGA 2015

*Le 9 février dernier, une rencontre du comité organisateur de l'AGA 2015 a eu lieu à la salle municipale d'Ascot Corner. Vous retrouverez de droite à gauche Daniel Pomerleau, représentant de l'Association des Descendants de Paul Vachon, Mme Nathalie Bresse, mairesse d'Ascot Corner, M. Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, Mme Colette Pomerleau, membre et historienne.*





## *Quelques nouvelles de votre registraire M. Maurice Vachon*

### **Bienvenue à nos nouveaux membres**

Mme Colette Pomerleau, Ascot-Corner (Québec)

M. Bertrand Dubé, Ascot-Corner (Québec)

### **Statistiques**

118 membres en règle : (89 réguliers et 29 conjoints)

14 membres cotisations échues (1<sup>er</sup> avis envoyé) : (10 réguliers et 4 conjoints)

10 membres cotisations échues (2<sup>e</sup> avis envoyé) : (8 réguliers et 2 conjoints)

### **Page Facebook**

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons 146 mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : [www.facebook.com/VachonPomerleauOrg](http://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg)

### **Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>**

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 1er novembre 2014 au 31 janvier 2015.

	Novembre	Décembre	Janvier	Statistique
Visites sur le site	130	204	184	518
Nouveaux visiteurs	124	166	153	430
Pages vues	489	804	704	1 997

Plusieurs lignées généalogiques ont été ajoutées sur le site. Vous avez également une section pour nous donner plusieurs suggestions. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire parvenir vos idées. Vous pouvez nous faire parvenir des photos et ce sera un plaisir de les ajouter sur le site. Surveillez bientôt, l'ajout de quelques exemplaires des anciens numéros du bulletin Le Copechagnière.

### **Recrutement**

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.


En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

**Mot de passe :** Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privée aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 sera : **rassemblement** Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

## *Saviez-vous que?*

<p><b>Le rassemblement 2015 sera le dimanche 13 septembre à Ascot Corner en Estrie. Les membres du comité organisateur sont Jacques Langlois, Daniel Pomerleau et Léandre Vachon. Les détails suivront dans le bulletin de juin 2015.</b></p>	<p><b>Ascot Corner est une municipalité du Québec, située dans la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François en Estrie. Ascot Corner se trouve sur la route 112 à l'est de la ville de Sherbrooke, principal centre économique de l'Estrie.</b></p>

### *Espace publicitaire et recherche de commandites*

	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ <b>DION CHEVROLET BUICK GMC INC.</b> www.dionchevrolet.com</p> <p><b>Richard Dion</b> Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 Rés.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p><b>LOCATION AVIS</b></p> <p>Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à [imd@videotron.ca](mailto:imd@videotron.ca) ou par téléphone au 819 569-0397.

### *Note de Léandre Vachon, votre éditeur par intérim*

Pour ce bulletin nous avons eu la précieuse contribution de monsieur Joël Léger résident de La Copechagnière et membre de la Société d'histoire et d'études du Pays Challandais, de l'association « Mémoire des Chênes » de la Copechagnière.

Il nous apporte plusieurs précisions de l'histoire de la commune et du bourg de La Copechagnière. Au fils des ans, descendants Vachon et Pomerleau y sont passés.

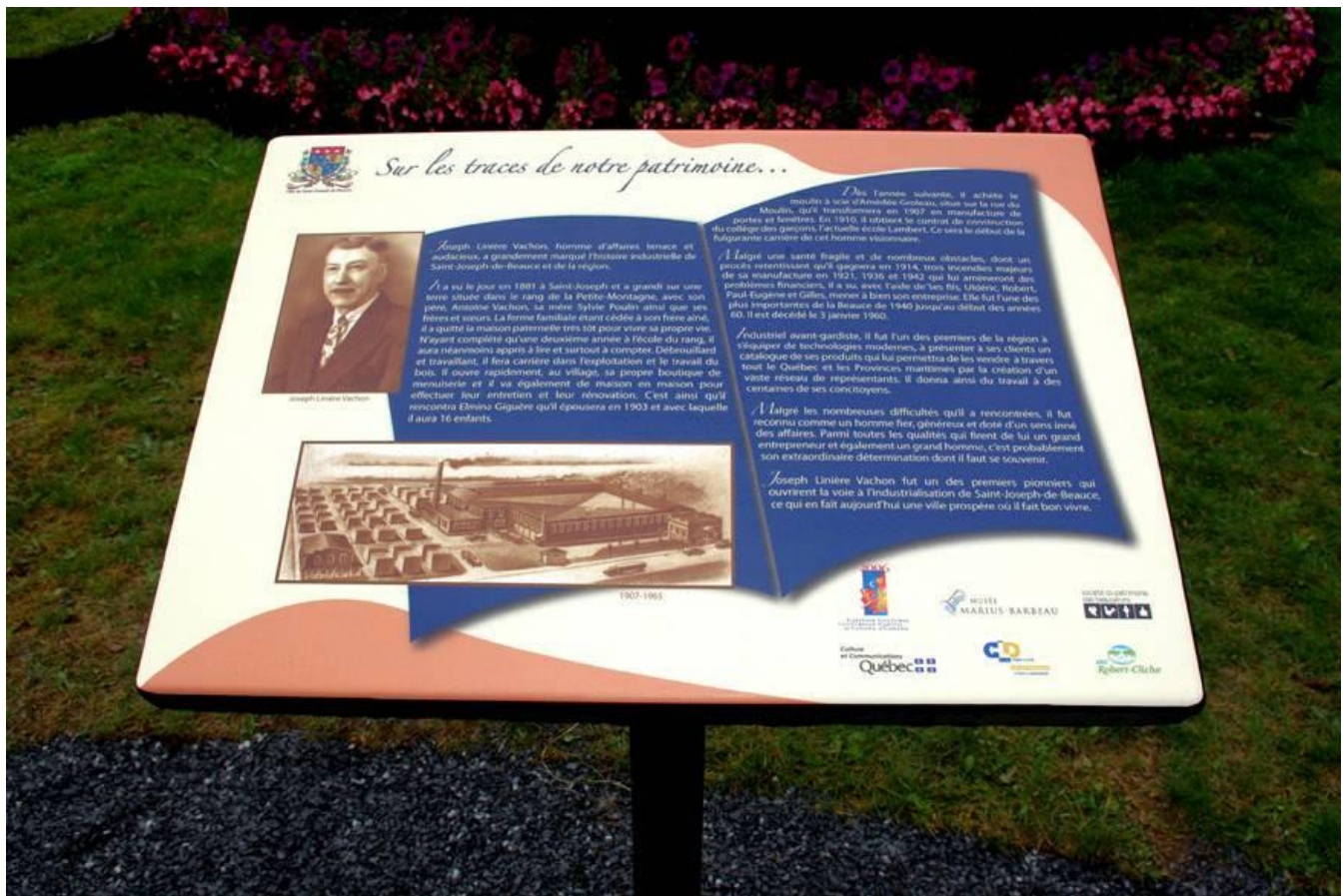
Un petit rappel : Nous avons grandement besoin de vos articles et photos pour les prochains bulletins. Je reprends une phrase de Mme Nicole Nicole Desjardins ex-éditrice:

***Nous adorons avoir de vos nouvelles et vous assurons que c'est toujours avec plaisir que nous les éditons.***

<

## Conseil d'administration

	<p><b>Pierrette Vachon-L'Heureux</b>  <b>Présidente</b>            1115, ave Marguerite-Bourgeoys            Québec (Québec) G1S 3Y1            418 687-0589  <a href="mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca">vachonlheureux@webnet.qc.ca</a></p>		<p><b>Francine Vachon</b>  <b>Vice-présidente</b>            385, rue Lockwell, app 420            Québec (Québec) G1R 5J6            418 522-8817  <a href="mailto:valpaga@sympatico.ca">valpaga@sympatico.ca</a></p>
	<p><b>Éric Pomerleau, Trésorier</b>            1201, des Marguerites            St-Pierre-Île-d'Orléans,            (Québec) G0A 4E0            418 995-0551  <a href="mailto:epomerleau@hotmail.com">epomerleau@hotmail.com</a></p>		<p><b>Marie-Paule Pomerleau</b>  <b>Secrétaire et éditrice</b>            311, rue Lavoie            Disraëli (Québec) G0N 1E0            819 340-1907  <a href="mailto:mppomerleau@cgcable.ca">mppomerleau@cgcable.ca</a></p>
	<p><b>Maurice Vachon, Registraire</b>            14, rue du Trèfle            Baie-Saint-Paul, (Québec)            G3Z 0H2            418 760-8414  <a href="mailto:mauricevachon@derytele.com">mauricevachon@derytele.com</a></p>		<p><b>Daniel Pomerleau</b>  <b>Administrateur</b>            495, rue Bégin            Sherbrooke            (Québec) J1G 4J7            819 569-0397  <a href="mailto:LMDP@videotron.ca">LMDP@videotron.ca</a></p>
	<p><b>Jacques Langlois</b>  <b>Administrateur</b>            6216, ch. de la Rivière            Ascot Corner (Québec) J0B 1A0            819 562-1600  <a href="mailto:loujaclanglois@gmail.com">loujaclanglois@gmail.com</a></p>		<p><b>Léandre Vachon</b>  <b>Archiviste-généalogiste</b>            1428, rue Bernier            St-Jean-sur-Richelieu            (Québec) J2W 1G3  <a href="mailto:lenvac@sympatico.ca">lenvac@sympatico.ca</a></p>
<p><b>Site Internet et page Facebook : visitez-les; ils sont mis à jour régulièrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internet : <a href="http://www.vachon-pomerleau.org">http://www.vachon-pomerleau.org</a></li> <li>• FB : <a href="https://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg?fref=ts">https://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg?fref=ts</a></li> </ul>		<p><b>Cotisations des membres</b>            1 an : 20 \$ - 2 ans : 38 \$ - 3 ans : 55 \$</p> <p><b>Cotisations des membres conjoints</b>            1 an : 10 \$ - 2 ans : 15 \$ - 3 ans : 20 \$</p> <p><b>SVP faire parvenir votre chèque à :</b>            Monsieur Maurice Vachon            14, rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul (Québec)            G3Z 0H2</p> <p style="text-align: center;"><b>Recrutez un nouveau membre            et obtenez 5 \$ de rabais sur votre cotisation!</b></p>	



*La plaque commémorative installée sur le lieu de l'ancienne manufacture à St-Joseph de Beauce et dévoilée le 13 sept. 2009. Lire le texte à la page 17.*

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2015  
 Postes Canada  
 Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication  
 Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :  
 Fédération des associations de familles du Québec inc.  
 C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (Québec) G1T 4C6  
**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**